

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA PHOTOTHEQUE GUEULEDANGE.COM

La Société NÉGATIF+,
SARL au capital de 620.000 euros,
Inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 384 645 446,
Dont le siège social est sis 106, rue Lafayette, 75010 Paris,
Et, représentée par Monsieur Philippe LOPEZ, Gérant,
Ci-après dénommée « NÉGATIF+ »,

NEGATIF+ est un laboratoire photo proposant divers services de tirage de photographies, dont des tirages en ligne sur internet.

A ce titre, NEGATIF+ propose à tout photographe professionnel (ci-après « le Photographe »), exerçant en qualité de profession libérale, sous forme de société commerciale ou en qualité d'indépendant ou d'auto-entrepreneur, sur son site Internet <http://gueuledange.com>, un service de création de galerie marchande et un service d'hébergement de photographies numériques en vue de leur vente aux tiers utilisateurs du site gueuledange.com sur différents supports, (service ci-après dénommé « la Photothèque » ou « le Service »).

Sauf disposition expresse contraire, toute nouvelle caractéristique qui améliore ou augmente un ou plusieurs services existants ou tout nouveau service lancé par NÉGATIF+ au sein du Service de la Photothèque et, plus généralement, sur le site internet <http://gueuledange.com> seront soumis aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Afin d'utiliser le Service, le Photographe doit être muni d'un accès à l'Internet (les éventuels frais correspondants sont à sa seule charge). Il doit donc disposer de tout matériel nécessaire, et notamment d'un ordinateur, d'un modem ou de tout autre outil de connexion, afin d'assurer cette connexion au réseau Internet et au téléchargement de données, fichiers et photographies numériques.

En cliquant sur le bouton « Accepter », et dans les conditions des articles 1369-4 à 1369-6 du Code civil, le Photographe déclare, en sa qualité d'utilisateur Photographe du site et de ses services, souscrire aux présentes Conditions Générales d'Utilisation du Service, disponibles en langue française, définies comme suit :

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

NEGATIF+ dispose du site Internet « gueuledange.com » par lequel elle est en mesure de prendre en charge, par téléchargement sur son serveur, les photographies numériques réalisées par le Photographe en vue de leur tirage, notamment sur différents supports mat(s) ou brillant (s), à différents formats.

La liste des supports et des formats disponibles, ainsi que leurs tarifs sont disponibles au téléchargement en cliquant [ici](#). Ces tarifs sont susceptibles d'évolution.

Les photographies fournies par le Photographe sous forme numérique, en haute définition, en vue de leur Tirage en Ligne ne seront stockées sur le serveur de NÉGATIF+ pour une durée correspondant à la durée de l'abonnement du Photographe.

NEGATIF+ propose au Photographe un service clé en main de création de galerie marchande et d'hébergement de photographies numériques en vue de l'exposition-vente desdites photographies à des tiers utilisateurs du site gueuledange.com.

ARTICLE 2 : CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES

Pour accéder au service de Tirage en Ligne, le Photographe procède à une préinscription. Pour ce faire, il doit successivement :

- Se rendre sur le site « <http://gueuledange.com> » ;
- Cliquer sur la rubrique « *Mon espace* » puis cliquer sur la rubrique « *Créer un compte d'artiste* » ; ou cliquer directement sur le lien « *ouvrez un compte dès maintenant* » figurant en page d'accueil ;
- Prendre connaissance des informations juridiques et techniques liées aux opérations de création de compte ;
- Prendre connaissance des présentes conditions générales et les sauvegarder et/ou les imprimer et cocher la case confirmant qu'il en a pris connaissance ;
- Remplir les champs d'information requis avec les informations de l'état civil ou la raison sociale du Photographe utilisateur, son régime fiscal (obligatoire) et choisir un abonnement, puis cliquer une première fois sur « VALIDER » ;
- Une fenêtre apparaît pour que le Photographe vérifie les informations saisies et notamment son régime fiscal, puis il peut, soit revenir à l'étape précédente en cliquant sur le bouton « CORRIGER » pour corriger les informations saisies, soit cliquer sur le bouton « VALIDER » pour valider définitivement son consentement ;

Le Photographe est responsable de ses données de connexion incluant son identifiant, son mot de passe et le Pseudonyme sous le nom duquel ses photographies seront mises à disposition du public.

Le Photographe est également responsable de la sincérité de ses déclarations fiscales et par conséquent de l'exactitude de la formulation de ses factures.

Un courriel de confirmation de création de compte est alors expédié au Photographe. Pour valider sa préinscription au Service de Photothèque, le Photographe doit alors suivre le lien hypertexte lui étant proposé pour ce faire dans le courriel de confirmation.

La préinscription du Photographe est alors validée.

A sa connexion, le Photographe se connecte à l'aide de la rubrique « Mon espace » qui permet au Photographe de :

Dans la section « Gérer mes galeries » :

- Sélectionner les fichiers à télécharger en vue de leur mise en vente en sélectionnant « Gérer ma médiathèque » puis en cliquant sur le bouton « Charger des photos » ;
- Sélectionner les fichiers à supprimer en sélectionnant « Gérer ma médiathèque » puis en sélectionnant les photos à retirer, puis en cliquant sur le bouton « Supprimer de ma médiathèque » ;
- Créer des « Galeries » pour l'organisation de groupes de photographies en cliquant sur « Gérer mes galeries » ;

Dans la section « Présentation » :

- Sélectionner les thèmes illustrés ou des compétences particulières ;
- Editer un texte de présentation ;

Dans la section « Ventes » :

- Consulter les ventes réalisées ;

Dans la section « Compte » :

- Editer ses informations personnelles en complétant les formulaires proposés ;
- Commander une extension de capacité stockage ;

Le Photographe ne pourra toutefois vendre aucune photographie et son compte sera invisible du public comme demeurant « bloqué » tant qu'il n'aura pas:

- Communiqué à NÉGATIF+ les éléments obligatoires pour ce faire et notamment les informations relative à son numéro de SIRET, adresse de siège social et leur justification ;
- Créé un compte Paypal nécessaire au paiement et à la facturation aux tiers utilisateurs du site devenus clients du Photographe pour l'achat, le tirage sur le support commandé et la livraison des clichés du Photographe auxdits clients.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DE NÉGATIF+

NÉGATIF+ met à la disposition du Photographe un service de création de galerie marchande et un service d'hébergement de photographies numériques en vue de leur vente aux tiers utilisateurs du site <http://gueuledange.com>. Ce service est proposé sur le site « gueuledange.com » disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, excepté en cas d'incidents techniques ne pouvant excéder une durée de 8 (huit) jours consécutifs, sauf cas de force majeure.

NÉGATIF+ s'engage à tout mettre en œuvre pour garantir l'intégrité des photographies et à n'effectuer aucune manipulation de nature à porter atteinte à l'œuvre et au droit moral du Photographe.

NÉGATIF+ s'engage à livrer les tirages commandés par les clients du Photographe en mettant tout en œuvre pour garantir un niveau de qualité conforme aux usages du métier.

NÉGATIF+ fournit au Photographe, un système clé en main comprenant : l'hébergement des photographies, la possibilité de fixer le prix des droits desdites photographies à payer par tout Utilisateur (un prix unique par photographie), un système de facturation automatique.

NEGATIF+ fournira au photographe douze factures mensuelles par an, soit une facture par mois en fin de mois, et reprenant, le cas échéant, le prix des tirages effectués pour le compte du Photographe en raison des photographies vendues par ce dernier, et une fois par an le prix de l'abonnement s'il est prélevé sur le mois concerné.

Soucieuse du respect de votre vie privée, NÉGATIF+ s'engage à ce que la collecte et le traitement d'informations personnelles, effectués au sein du présent site, soient effectués conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dite loi "Informatique et Libertés".

Les informations saisies par un utilisateur du site «gueuledange.com» sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique par NÉGATIF+.

Chaque Photographe dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations qui le concernent (article 34 de la loi "Informatique et Libertés").

Il dispose également d'un droit d'opposition quant à la transmission de ses données à des tiers, et notamment aux partenaires de NÉGATIF+.

Sauf opposition de sa part formulée par courrier, NÉGATIF+ se réserve le droit de communiquer ces informations à des instituts de sondage, d'études de marché et/ou à des sociétés partenaires dans le cadre d'opérations commerciales.

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du site «gueuledange.com» sont conservées conformément aux règles prescrites par la loi "Informatique et Libertés", et pendant une durée justifiée par la finalité de leur traitement et notamment pendant toute la durée de l'abonnement du Photographe.

Pour exercer ces droits, il suffit de nous adresser un courrier à l'adresse suivante :

NÉGATIF+
106, rue Lafayette
75010 Paris France

Aucune plainte, déclaration, réclamation ou commande transmise par télécopie ou formulée par téléphone ne sera prise en compte. Toutes demandes doivent exclusivement être formulées par e-mail à l'adresse : « contact@gueuledange.com ».

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DU PHOTOGRAPHE

Le Photographe s'engage à :

- Fournir des informations vraies, exactes, à jour et complètes sur vous-même comme demandé dans le formulaire d'inscription et dans la rubrique « Compte » de « Mon espace » (ces informations étant ci-après dénommées « Les Données d'Inscription »)
- Maintenir et remettre à jour régulièrement les Données d'Inscription afin de les conserver vraies, exactes, à jour et complètes ;
- Maintenir et mettre à jour régulièrement les données de son compte Paypal afin de conserver ledit compte opérationnel.

Le Photographe est notamment responsable, lors de sa préinscription, au moment de la validation de son compte et à tout moment pendant la validité de son compte, de la bonne tenue des informations concernant son régime fiscal au titre de la TVA. Il est seul responsable de toute erreur de facturation à ce titre et devra faire son affaire de tout remboursement de TVA à effectuer.

Dans l'hypothèse où le Photographe fournirait des informations fausses, inexactes, périmées ou incomplètes, ou dans l'hypothèse où le compte PAYPAL du Photographe ne serait pas actif ou plus en état de fonctionner, NÉGATIF+ serait en droit de suspendre ou de résilier son compte et de lui refuser immédiatement et, éventuellement, pour le futur, l'accès à tout ou partie du Service.

NÉGATIF+ est soucieux du respect de la sécurité et de la vie privée de ses utilisateurs et plus particulièrement des enfants. C'est pourquoi les Photographes ont pour obligation de limiter l'accès à leur(s) Galeries ou à leur Médiathèque contenant des photographies de nature à heurter la sensibilité du public et notamment les scènes de violence et/ou les scènes à caractère sexuel ou pornographique et à garder présent à l'esprit que les services proposés sur le site « gueuledange.com » sont conçus pour toucher un large public et qu'en leur qualité Photographes il est de leur responsabilité de déterminer quel service est ou non approprié pour des mineurs et de restreindre éventuellement leur accès.

Le Photographe déclare être le seul auteur des photographies mises en ligne et/ou en être le seul titulaire des droits d'exploitation y afférents. Il garantit à NEGATIF+ et aux tiers clients du Photographe qu'aucun obstacle ne s'oppose à cette représentation et à leur tirage.

Le Photographe est responsable à l'égard des personnes photographiées et des documents fournis, notamment au regard du droit à l'image et du respect de la vie privée. Il garantit par conséquent NEGATIF+ contre toute réclamation à ce titre.

Le Photographe s'engage à signaler tout trucage ou photomontage comportant des personnes physiques.

Le Photographe doit, pour profiter d'un service pleinement fonctionnel, s'assurer à ses frais d'un accès au réseau internet.

Le Photographe est seul responsable de l'utilisation de son/ses identifiant(s) et de son/ses mot(s) de passe et il en conserve le privilège de la divulgation et de la communication à des tiers sous sa seule responsabilité. Il ne pourra en aucun cas engager la responsabilité de NÉGATIF+ en cas de vol ou de perte de son identifiant ou de son mot de passe.

Dans une telle éventualité de perte ou de vol de son/ses mot(s) de passe, le Photographe s'engage à en informer NÉGATIF+ par courrier électronique ou par téléphone : un/des nouveau(x) mot(s) de passe provisoire(s) lui sera/seront attribué(s) et lui appartiendra de le(s) modifier immédiatement après sa connexion.

ARTICLE 5 : AUTORISATION EN VUE DES OPÉRATIONS TECHNIQUES

En vue de permettre à NÉGATIF+ de mettre en œuvre son service de tirage en ligne, et à ces seules fins, le Photographe entend consentir à NÉGATIF+ une autorisation sur les éventuels droits d'auteur, et notamment tout aspect de ses droits moraux ou patrimoniaux, qui pourraient lui être reconnus pour une ou plusieurs photographie(s) dont il demande le tirage. Cette autorisation est toutefois limitée aux seuls besoins des opérations techniques du tirage sur différents supports et de la vente desdits supports aux tiers clients du Photographe.

A ce titre, le présent contrat emporte cession au profit de NÉGATIF+ sur les droits de reproduction et de représentation portant sur les clichés photographiques, aux seules fins de l'exécution du présent contrat de mise en ligne desdits clichés, dans les conditions décrites ci-après :

4.1. Un droit de reproduction, y incluant limitativement le droit de procéder à la fixation matérielle des clichés photographiques au format numérique sur le serveur de NÉGATIF+ et sur tout support de sauvegarde technique, aux seules fins de la sauvegarde technique des photographies numériques du Photographe et pour la récupération des données du serveur, ainsi qu'à leur fixation matérielle sur support papier photographique mat ou brillant, par tout procédé actuellement connu ou encore inconnu à ce jour, aux différents formats proposé (à titre indicatif, de 11x15 cm à 76x122 cm), et ce, en destination de la vente, par le Photographe à des tiers clients visiteurs du site gueuledange.com, desdits supports papier argentique et à cette seule fin.

NÉGATIF+ s'interdit tout autre mode de reproduction qui ne serait pas expressément prévu aux présentes.

4.2. Le droit de représentation est limité à la publication des photographies :

- Téléchargées par le Photographe dans sa Médiathèque et marquées comme « Disponible » avec un ou plusieurs prix de vente pour les différents supports disponibles ;
- Figurant dans une Galerie du Photographe marquée comme « En Ligne » ;

Ce droit de représentation est en outre restreint à la diffusion de miniatures et d'un aperçu limitant toute reproduction et/ou toute impression par les différents utilisateurs du site à l'exception des services techniques de NEGATIF+ chargés du tirage et de la livraison des clichés achetés par des tiers.

4.3. Le droit d'adaptation et le droit d'exploitation secondaire sont expressément exclus de la présente autorisation.

4.4. En toute hypothèse, NEGATIF+ ne peut céder aucun droit sur les clichés du Photographe à des tiers, utilisateurs du service de tirage en ligne ou non.

ARTICLE 5 : CONDITIONS FINANCIÈRES

Le prix du Service de Photothèque du Site gueuledange.com est décomposé selon le tableau de tarifs mis à disposition sur le site Internet « gueuledange.com » et dont un rappel est fait au moment de la commande du Service de Photothèque.

Le prix du tirage est décomposé selon le tableau de tarifs mis à disposition à l'adresse : « http://negatifplus.com/static/images/produits_et_tarif/tarif.pdf ».

Les prix des tirages commandés par les clients du Photographe sont assujettis à la TVA au taux de 19,6% lors de la facturation de ces derniers au Photographe.

Le prix de la cession des droits du Photographe à ses clients est assujetti à une TVA au taux de 5,5%, sous réserve que le Photographe soit assujetti à la TVA.

Lorsque le Photographe n'est pas assujetti à la TVA, il est précisé sur les factures éditées par NEGATIF+ pour le compte du Photographe « Franchise en base – TVA non applicable ». De plus, dans cette hypothèse, le prix TTC du tirage payé par le Photographe est répercuté en montant net à ses clients.

Le prix global du service de Tirage en Ligne facturé au(x) client(s) du Photographe est fonction du nombre de tirages commandés et de la/les taille(s) de tirages désiré(s) pour chaque cliché commandé.

Le paiement du service de tirage par les clients du Photographe s'effectuera par cartes bancaires, VISA ou MASTERCARD ou par compte Paypal, via un compte Paypal, spécifiquement créé par le Photographe.

NÉGATIF+ ne conserve aucune coordonnée bancaire, ni numéro de carte bancaire. Toutes les coordonnées de paiement sont prises en en charge directement par PAYPAL sur son site sécurisé par un cryptage de type SSL.

ARTICLE 6 : DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat est prévu pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, sous réserve du paiement, par prélèvement, des échéances par le Photographe.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITE ET RÉCLAMATION

7.1. NÉGATIF+, qui ne peut ni contrôler l'origine des photographies, ni leur nature, ni leur utilisation par les Utilisateurs décline, par conséquent, toute responsabilité liée droit à l'image, à la propriété intellectuelle ou à tout autre droit ou liberté sur le fondement du/des quel/s un tiers serait en droit de réclamer à le Photographe des dommages-intérêts ou à le poursuivre pour une infraction qu'il aurait commise.

De même, NÉGATIF+ n'assume aucune responsabilité en cas de perte des fichiers numériques téléchargés par le Photographe, les exemplaires confiés à NEGATIF+ n'étant que considérées pour les besoins du présent contrat que comme des copies. Le Photographe doit par conséquent s'assurer de conserver et de sauvegarder l'original des photographies numériques qu'il télécharge sur le serveur de NÉGATIF+.

En tout état de cause, le Photographe garantit NÉGATIF+ contre tout trouble, réclamation et/ou revendication émanant de toute personne prétendant à des droits concurrents en qualité d'auteur, co-auteur, cessionnaire des droits ou bénéficiaire d'une exclusivité ou de tiers victimes d'une utilisation des photographies pouvant leur porter atteinte.

NÉGATIF+ met tous ses moyens en œuvre en vue de satisfaire le Photographe. Toutefois, le rendu final d'un tirage ne peut d'un point de vue subjectif, artistique ou esthétique, jamais revêtir de caractère de perfection.

A ce titre, il n'est à la charge de NÉGATIF+ qu'une obligation de moyen sur la qualité des tirages fournis aux clients du Photographe.

Toutefois, si le Photographe ou ses clients contestai(en)t la qualité objective des tirages commandés, une comparaison desdits tirages serait effectuée par NÉGATIF+ par rapport aux photographies numériques originales fournies par le Photographe. Ce dernier s'engage donc, en cas de contestation, à assurer le retour des tirages litigieux à NÉGATIF+, Service Réclamations, 106 rue Lafayette, 75010 PARIS.

NEGATIF+ fournit au Photographe un outil indicatif d'évaluation du rapport entre le niveau de définition de l'image fournie par le Photographe et les différentes tailles des différents supports pouvant être commandés par les clients du Photographe sur le site gueuledange.com.

Le Photographe ou ses clients fondé(s) à contester la qualité d'un ou plusieurs tirage(s) aura/ auront la faculté d'en demander soit le remboursement, soit un nouveau tirage, aux mêmes conditions, sur le même support et pour les mêmes fichiers. NÉGATIF+ s'engage alors à rembourser le client du Photographe, sur justificatif uniquement, de ses frais de retour des tirages défectueux et à assurer, selon l'option choisie, l'acheminement des nouveaux tirages ou du chèque de remboursement.

Aucun tirage dont le remboursement aura été fait ne sera restitué au Photographe ou à ses clients.

Aucune contestation ne sera prise en compte en cas de mauvaise qualité du fichier numérique, de manquement à une ou plusieurs des obligations du Photographe, de bug, de virus ou de cheval de troie inséré dans la/les photographie/s objet du litige.

Le Photographe est responsable de la sauvegarde de ses données : il est expressément prévu que NÉGATIF+ n'a pas d'obligation ni de conserver, pour le compte du Photographe sur ses serveurs ou sur les serveurs d'un tiers, les copies de sauvegarde des photographies numériques du Photographe, et notamment, sans que ce soit limitatif, en cas d'arrêt du service pour défaut de

paiement ou non respect par le Photographe des présentes Conditions Générales d'Utilisation, ou encore en cas d'erreur de manipulation de sa part, soit par écrasement ou par tout autre moyen, en raison d'un virus informatique, d'un bug ou d'une cause étrangère ou d'une force majeure.

Aucune des parties ne peut engager la responsabilité de l'autre si l'exécution du contrat est retardée ou empêchée, en raison d'un cas de forces majeures, d'un cas fortuit ou d'une cause extérieure, tel que, notamment : catastrophes naturelles, grèves, conflits sociaux, état de guerre, tremblement de terre, feu, explosions, intervention des autorités gouvernementales, dégâts des eaux, mauvais fonctionnement ou interruption du réseau électrique des télécommunications, interruption du réseau internet dans certaines régions du monde, tels que n'étant pas de la responsabilité d'une des parties.

7.2. Maintenance informatique

NEGATIF+ s'efforce d'offrir une qualité optimale du site gueuledange.com et de son contenu pour l'ensemble des utilisateurs. En contrepartie, il décline toute responsabilité dans les cas suivants :

- En cas de survenance d'un dysfonctionnement,
- En cas d'interruption du site,
- Pour tout dommage quel qu'il soit survenu lors de la connexion au site gueuledange.com,
- Lorsque des défauts dans les logiciels utilisés sont constatés,
- En cas d'inexactitude, d'erreur ponctuelle et inopinée ou omission portant sur des informations du site,

NEGATIF+ ne saurait être tenu pour responsable des défaillances des systèmes informatiques qu'il met à disposition.

7.3. Compatibilité avec le matériel de l'utilisateur

NEGATIF+ ne garantit pas que le serveur accueillant le site soit exempt de virus ou qu'il puisse survenir un problème technique qui pourrait endommager les composants de l'ordinateur de l'utilisateur ou les données qui pourraient y être stockées.

NEGATIF+ décline toute responsabilité en cas de dommage ou perte résultant de l'inadaptation ou de l'incompatibilité de l'équipement informatique de l'utilisateur à tout ou partie du site.

Il est de l'entière responsabilité de l'utilisateur qu'il s'assure de disposer d'un anti virus et d'un système de sécurité pour protéger son système et ses données.

7.4. Intrusion d'une tierce personne

NEGATIF+ décline toute responsabilité en cas de dommage résultant d'une intrusion frauduleuse d'un tiers ayant entraîné une modification des informations mises à disposition sur le site.

A ce titre, les utilisateurs de l'Extranet s'engagent à avertir NEGATIF+ de toute utilisation frauduleuse du site et à ne pas chercher à nuire à l'intégrité ou au fonctionnement de son site.

Plus généralement, NEGATIF+ ne saurait être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect quelles qu'en soient les causes, origines, natures ou conséquences, pouvant survenir du fait de l'accès de quiconque au site ou de l'impossibilité d'y accéder.

NEGATIF+ se réserve le droit de suspendre à tout moment l'accès au site gueuledange.com et à son contenu en cas d'utilisation frauduleuse ou de tentative d'utilisation frauduleuse de cet accès.

ARTICLE 8 : GARANTIES

Le Photographe déclare jouir de la libre et paisible exploitation de tous les clichés photographiques qu'il télécharge sur le serveur de NÉGATIF+, de telle sorte que NÉGATIF+ ne peut être inquiété par quiconque, et ce à quelque titre que ce soit.

Le Photographe reconnaît avoir été informé qu'il sera appelé en garantie dans le cadre de tout litige qui engagerait NÉGATIF+ au titre du droit à l'image, de la vie privée, du droit de la propriété intellectuelle pour la représentation ou la reproduction d'un de ses clichés photographiques mis à la disposition du public au sein de sa photothèque ou pour tout autre cause que ce soit.

ARTICLE 9 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Chaque Photographe est seul titulaire de ses droits d'auteur sur chaque photographie mise en ligne sur le Site gueuledange.com au sein de sa ou ses galerie(s).

A ce titre, les photographies du site gueuledange.com sont protégés par les règles applicables en la matière, selon les cas, de droits d'auteurs ou autres droits de même nature et appartiennent ou ont été licenciés au Photographe les proposant.

En commandant tout tirage de toute photographie, tout tiers utilisateur du site et client du Photographe, par le paiement du prix entre les mains du Photographe, n'acquiert qu'un droit d'utilisation et de représentation à destination exclusivement privative et gratuite dans le cercle de sa famille sur chaque photographie acquise, sur le support commandé, pour la durée de vie dudit support et dans la limite de 70 ans suivant le premier jour de l'année civile suivant le jour de la mort de l'auteur, pour le monde entier.

L'utilisateur ne pourra sous aucun prétexte tirer profit ou avantage des photographies acquises sur le site gueuledange.com autrement qu'en cédant le support sur lequel l'œuvre est reproduite. En tout état de cause, pour chaque vente de chaque support, il est expressément réservé au Photographe qui en est l'auteur et/ou à ses ayant-droit un droit de suite universel, pour le monde entier et pour la durée des droits de propriété intellectuelle pour le territoire concerné.

A l'exception des photographies du Photographe, le contenu et la présentation du site gueuledange.com sont la propriété de NEGATIF+.

A ce titre, le site et les applications du site gueuledange.com sont protégés par les règles applicables en la matière, selon les cas, de droits d'auteurs, de brevets ou autres droits de même nature et appartiennent ou ont été licenciés à NEGATIF+.

Le droit du Photographe de faire usage du site et de ses applications est subordonné au respect des présentes dispositions et de la réglementation nationale en vigueur.

ARTICLE 10 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Intégralité : le présent contrat, complété des quatre annexes jointes, exprime l'intégralité des accords conclus entre les parties au regard de l'objet du contrat. Ils prévalent sur toute communication ou accords antérieure, écrit verbaux.

Hierarchie : en cas de difficultés d'interprétation entre les stipulations du contrat et ses annexes, le présent contrat primera sur les annexes.

Titres : En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

Modification du contrat : toute modification du contrat ne pourrait être prise en compte qu'après la signature d'un avenant écrit signé par le représentant légal de chacune des parties. Les autres personnes ayant reçu mandat ou délégation de pouvoir à ce titre devront en justifier le jour de la signature dudit avenant.

Nullité : si l'une quelconque des stipulations du contrat est réputée nulle au regard d'une règle de droit ou d'un texte en vigueur, elle sera réputée non écrite mais les autres stipulations du contrat garderont leur force et leur portée.

Renonciation : sauf stipulation contraire spécifiée dans ce contrat, le fait que l'une des parties n'est pas exigée l'application du quelconque présent contrat ne pourra en aucun cas être considérée comme une renonciation au droit de cette partie découlant de la clause.

ARTICLE 11. FORCE MAJEURE

Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable à l'égard de l'autre de l'inexécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation du présent contrat, qui seraient dus au fait de l'autre partie ou à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence et les tribunaux français.

Le cas de force majeure suspend les obligations nées du contrat pendant toute la durée de son existence. Toutefois, si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à 3 mois, il ouvrirait droit à la résiliation du contrat par l'une ou l'autre des parties.

ARTICLE 12 : LOI APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont soumises à la loi française.

Le contrat étant conclu entre professionnels de la photographie, il est exclusif de toute disposition légale sur le droit de la consommation.

ARTICLE 13 : JURIDICTION COMPÉTENTE

En cas de litiges découlant de l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable.

À défaut d'une telle solution, le différend sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Paris, qu'il y ait ou non pluralité de défendeurs ou appel en garantie.